

ÉDITO

Après la jeunesse... la vieillesse !

La politique de la ville fêtait il y a peu ses 40 ans d'existence, quand la jeunesse s'exprimait fort dans ses quartiers.

Le temps passant, des populations se sont sédentarisées, de plus en plus âgées, et nous voici avec une population vieillissante dans ces quartiers, comme dans le reste de la société française. Le récent débat sur les retraites a mis en avant les disparités dans le vieillissement avec des écarts importants entre ceux qui ont eu une carrière complète, des salaires réguliers et élevés et ont acquis du patrimoine, et ceux qui ont eu une carrière hachée, des revenus faibles (caractéristique des QPV) et pas ou peu de patrimoine. Bref, des personnes âgées pauvres.

Sommes-nous alors face à un nouveau défi que l'on croyait avoir disparu depuis le rapport Lenoir sur la pauvreté à la fin des années 70 ? Existe-t-il une situation spécifique de ces populations ? Se font-elles entendre ? Doivent-elles être plus spécifiquement soutenues ? Existe-t-il une « fracture » intergénérationnelle sur le sujet ? La crise du Covid 19 semble nous enseigner beaucoup sur ce sujet. Saurons-nous, comme sur d'autres, capitaliser ces enseignements, pour donner la voix aux « vieux » de nos quartiers, les rendre visibles, les soutenir, les valoriser ?

Trajectoire Ressources a lancé un travail d'identification de ces difficultés dans la région Bourgogne-Franche-Comté afin de faire face à ce nouveau défi, par son ampleur, dans un avenir aujourd'hui questionné dans toutes les dimensions du vieillissement.

ÉCLAIRAGE

La politique de la ville, une politique axée sur les jeunes ?



Une politique pour les jeunes...

La politique de la ville apparaît après la prise de conscience d'un mal des banlieues incarnée en partie par l'émergence de la jeunesse des quartiers. Des enfants nés avec l'explosion des grands ensembles des années 60-70 et qui deviennent adultes. Des origines qui ont eu un impact sur le développement de la politique de la ville. Si le phénomène du passage de l'enfance et l'adolescence à l'âge adulte a largement été travaillé ces dernières années, qu'en est-il de la suite et du vieillissement de ces populations ? Si nous pensons aux grandes étapes de vie d'une personne, le passage de l'enfance à l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte représente certes des paliers, mais qu'en est-il de l'accompagnement du bien vieillir, en bonne santé et entouré dans nos quartiers ?

...Mais aussi pour nos aînés

Cette image stéréotypée d'une politique de la ville de la jeunesse perdure encore aujourd'hui. Étudier le vieillissement des quartiers c'est prendre à contre-pied ce qui rayonne de cette politique, ce qui l'incarne pour beaucoup d'acteurs. Un contre-pied pourtant nécessaire, au lendemain de l'évaluation des contrats de ville et à l'aube d'une nouvelle contractualisation, puisqu'il répond à un

besoin d'objectivation de la situation des quartiers politique de la ville, du diagnostic de départ nécessaire à la réflexion et la projection.

Traiter de l'évolution démographique des territoires et notamment des structures de la population répond également à l'actualité : le passage à 8 milliards d'habitants sur Terre, un vieillissement de la population inéluctable et qui résulte majoritairement de l'amélioration de l'espérance de vie, ou la récente réforme des retraites en France. Des préoccupations larges, mais pas si éloignées des interrogations de certains territoires ou acteurs, ayant pu nous questionner sur l'évolution de la structure démographique des quartiers, se basant sur leurs expériences et regards subjectifs. Des questionnements que nous avons pu partager avec des structures et acteurs nouveaux (ou futurs) de la politique de la ville : les professionnels de santé, de l'âge par exemple.

Enfin, lors de l'évaluation des contrats de ville, l'exploration des données statistiques des quartiers disponible sur le SIG ville, invitait à une plus grande curiosité et à l'analyse. L'évolution de la structure de la population de certains quartiers pouvait poser question et se devait d'être étudiée. Les premières tendances, couplées à certains de nos échanges avec les acteurs de la politique de la ville en Bourgogne-Franche-Comté nous ont confirmé la nécessité de s'interroger au sujet du vieillissement dans les quartiers prioritaires.

LA PAROLE À...

Entretien avec Angélique GIACOMINI, Déléguée Générale Adjointe responsable de la prospective du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, association créée en 2012 et affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Avant de débiter pouvez-vous nous parler des missions du réseau ?

Nous avons d'abord tout un plan de travail autour de la mise en réseau, échanges et valorisation des bonnes pratiques des acteurs. Nous faisons la promotion de la démarche et du label « ami des aînés »¹ au niveau francophone, en particulier en encourageant un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme. Enfin, nous portons le fond d'appui pour des territoires innovants sénior², qui donne accès à des subventions sans obligation d'adhésion ou de labellisation. L'enjeu est ainsi de soutenir les territoires dans leurs projets d'amélioration pour répondre au défi du vieillissement et d'une meilleure qualité de vie à tout âge.

Que nous incombe aujourd'hui le défi démographique et le vieillissement de la population ?

Il y a aujourd'hui un double enjeu. D'abord transformer la vision du vieillissement qui ne doit pas être vu comme un handicap ou une charge mais comme une richesse, une ressource et un levier de développement territorial. Ensuite, il s'agit de sortir des diktats de la prévention qui mettent trop souvent en avant la responsabilité individuelle (bien manger, bien bouger, etc.) en donnant envie aux habitants de rester actifs dans leur territoire, mais aussi de sortir des politiques de compensation qui laissent entendre que la vieillesse engendre l'incapacité. Ainsi, l'objectif est finalement de construire des politiques de l'âge en cohérence avec le grand défi de la longévité, qui est inédit dans l'histoire de l'humanité et qui touche tous les territoires.

1 - <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/files/presse/600/668-dossier-de-presentacion-label-ami-des-aines.pdf>

2 - <https://villesamiesdesaines-rf.fr/files/res-sources/500/512-fonds-d-appui-pour-des-territoires-innovants-seniors-cahier-des-charges.pdf>

Le vieillissement en politique de la ville c'est particulier ?

Oui, il a ses spécificités mais comme d'autres espaces : les centres-villes ou les zones rurales par exemple. La démarche villes amies des aînés de l'OMS avait à l'origine pour problématique, un constat démographique et de l'urbanité : les personnes âgées se rapprochent des villes pour leur offre de services plus importante malgré des territoires peu ou pas adaptés pour ces publics. On se rend compte aujourd'hui que c'est valable pour tous les territoires.



Quelles sont ses spécificités ?

Deux sont très liées : l'accès à l'information d'abord (barrière de la langue ou du numérique par exemple) qui se répercute dans l'accès aux droits. Ce sont aussi les sujets de la rénovation urbaine et de l'espace public à repenser pour qu'il soit adapté et approprié pour tous. Le sentiment de sécurité dans ces espaces qui doivent être des lieux de liens sociaux pour contrer l'isolement est aussi très important et intimement lié à l'aménagement de l'espace public. Enfin, je pense à la question de l'habitat et des habitants ayant vécu et vieilli dans les quartiers. Quelles solutions leurs sont offertes en termes d'habitats alternatifs, types résidences seniors, autonomie ou EHPAD par exemple, afin qu'ils continuent à habiter dans leur quartier s'ils le souhaitent ?

Quelle place le vieillissement pourrait-il occuper dans la politique de la ville ?

Il y a un double mouvement. Premièrement, dans les politiques de l'âge : questionner la particularité des QPV. Deuxièmement, dans la politique de la ville : intégrer ce sujet du défi démographique et en faire un levier au travers des thématiques existantes. Il existe de nombreuses opportunités sur lesquelles s'appuyer pour améliorer le territoire, telles que : la dynamique intergénérationnelle, l'environnement bâti, l'espace public, le développement économique...

Que projetez-vous autour de ce sujet ?

L'enjeu est de tendre vers des politiques de l'âge plus transversales. Différents programmes de l'ANCT tels que « Petites Villes de Demain » ou « Action Coeur de Ville » font du vieillissement démographique un enjeu à intégrer pour l'amélioration des territoires. Il doit en être de même pour la politique de la ville. Quand on intervient sur un territoire, nous devons penser aux personnes âgées autant qu'aux autres et nous poser la question de notre action et de sa pérennité pour les générations actuelles mais aussi futures.

Contact

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
1 Avenue Garibaldi - 21000 Dijon
03.45.18.23.20
contact@rfvaa.com



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Faustine LAISNE est référente de la branche centre social-espace familles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Migennes. Depuis 2022, la structure a mis en place une action de « soirée jeux intergénérationnelle ».

La récente période d'écriture du contrat de projet 2023/2024 de la structure a donné lieu à l'inscription d'un axe intergénérationnel, notamment sur une partie numérique avec le développement d'ateliers pour ces publics.

Comment est venue l'idée de mettre en place des soirées jeux intergénérationnelles ?

Plusieurs constats ont fait naître cette idée d'action. Le premier est celui de l'isolement. Certaines personnes âgées sont parfois dans une grande solitude. Elles souhaitent par exemple pouvoir pratiquer des activités collectives mais sont en réalité seules. Le deuxième est celui de l'omniprésence des écrans chez les jeunes publics. Pour des familles, il y a une réelle difficulté à pouvoir faire décrocher leurs enfants des écrans (téléphone, ordinateur, tablette...) et pratiquer d'autres activités.

A partir de ce bilan, la structure a souhaité proposer une activité pouvant répondre à ces besoins identifiés et amener dans un même espace ces différents publics.

En quoi consiste l'action ?

Le Centre Communal d'Action Sociale a donc proposé par le biais de l'Espace familles des soirées jeux se déroulant de 18h à 20h, ouvertes à toutes et tous.

Pour venir en soutien dans l'animation de ces soirées, l'Espace familles a fait appel à l'association « Mauve et joueur », spécialisée dans les jeux de société. Elle a pour but la pratique, l'enseignement et la promotion de jeux. Une animatrice a

ainsi permis d'accompagner les habitants dans l'explication des différents jeux mais aussi de leur donner confiance dans la pratique.

L'association proposait plusieurs jeux de société (Les aventuriers du rail, le skyjo, 6 qui prend...). Une thématique était choisie par soirée : coopératif, nature, extérieur... L'utilisation de jeux coopératifs a été le plus souvent pratiquée pour créer une dynamique dans le groupe.

Pour prolonger les soirées, les habitants ont souhaité continuer les échanges autour d'un repas partagé.

Cette action s'est réalisée dans le cadre d'un financement d'appel à projet politique de la ville.

L'action a-t-elle vocation à durer ? Des



suites sont-elles envisagées ?

Au départ, quatre soirées étaient programmées (de juillet à octobre) puis d'autres créneaux ont été proposés, tous les vendredis après-midi. Ainsi une vingtaine de séances ont pu avoir lieu en 2022. Au total, ce sont 170 présences qui ont été relevées avec une régularité pour plusieurs personnes. Nous y retrouvons principalement des personnes issues du quartier prioritaire.

Compte tenu de cette réussite, l'action est reconduite en 2023 à la demande des participants. Deux séances ont déjà eu lieu, en mars et en avril.

Aussi, l'entrée intergénérationnelle a bien fonctionné et d'autres idées ont émergé. Par exemple, lors des temps parents-enfants du mercredi après-midi, durant lesquels des visites à la maison de retraite pourraient s'organiser.

Le CCAS de Migennes

Le CCAS compte six salariés répartis sur différents secteurs. Outre l'activité principale, d'aide et d'accompagnement dans les démarches administratives, la structure comprend aussi une branche Centre social-Espace familles. Faustine LAISNE y travaille à temps plein et ses missions sont majoritairement centrées sur la mise en place d'activités qui contribuent à l'autonomie des personnes. On retrouve également un service dédié au projet de réussite éducative ainsi qu'une maison France Services.

Contact :

Espace Famille
18 avenue des Cosmonautes
89400 Migennes
03 86 62 47 49 - 06 89 83 99 69
espacefamille@ville-migennes.fr



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Sur le territoire d'Audincourt (25), de nombreux acteurs se mobilisent en direction des seniors. L'accompagnement se réalise sous différentes formes : activités de loisirs, aide à domicile, accompagnement dans des démarches administratives, etc.

Nous vous proposons de découvrir certains de ces acteurs dans ce portrait de territoire.

La ville d'Audincourt est située dans l'agglomération du Pays de Montbéliard. Sept quartiers prioritaires sont identifiés sur l'agglomération dont un sur la commune d'Audincourt avec le quartier des Champs-Montants.

Sur les 1 732 habitants du quartier prioritaire, 18,7% sont des personnes de plus de 60 ans.

La municipalité d'Audincourt

Le vieillissement est une thématique prise en compte depuis de nombreuses années et inscrite dans le projet municipal de la ville. L'action réalisée en direction des seniors se fait principalement par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des personnes âgées de toute la commune.

Elle se matérialise à travers plusieurs entrées :

- Par de l'accompagnement pour le maintien à domicile et pour rompre l'isolement ;
- Par des activités conviviales (repas dansant, sorties...);
- Par des activités favorisant le bien être physique et psychique qui sont proposées depuis le covid dans le quartier prioritaire (randonnée et autres activités sportives...).



Mais le bien vieillir et le maintien à domicile passent aussi par des solutions de logements conçues pour les personnes âgées.

Construit par le bailleur social Néolia en partenariat avec la ville, « Villa Génération » est un concept de résidence seniors, sorti de terre en 2018. Nous y retrouvons 20

pavillons individuels locatifs adaptés aux personnes âgées situés sur l'éco quartier de la piscine.

Un lieu commun au centre de la résidence permet aux personnes de se retrouver pour des activités, repas, animations... Certaines activités se font en lien avec les associations du quartier des Champs-Montants. Une hôtesse, salariée du CCAS, anime la maison commune et fait le lien avec les seniors.

Le vieillissement est donc un enjeu déjà observable pour la commune. Le travail effectué par la collectivité sur ce sujet est aussi un travail partenarial avec les autres acteurs du territoire. La ville impulse le plus souvent des actions et les associations comme des centres sociaux s'occupent de leur mise en œuvre.

La MJC Saint-Exupéry

La MJC Saint-Exupéry est située au cœur des Champs-Montants, quartier prioritaire de la politique de la ville.

Lors du renouvellement de l'agrément de centre social, une augmentation de la population senior sur le quartier et sur la ville a été constatée (le nombre de seniors reste cependant inférieur au nombre de - de 25 ans). Pour répondre à cette analyse, un axe dédié au public senior a été intégré à nouveau au projet social de la structure.

L'accueil du public des personnes âgées est intégré depuis plusieurs années, soit ponctuel avec des accompagnements tels que des actes administratifs, prises de rendez-vous, aide numérique, etc. ou plus pérenne avec une inscription aux animations de la structure.

Une animatrice intergénérationnelle, en contrat adulte-relais, propose des actions pour les seniors. Plusieurs types d'animations sont proposées, elles ont vocation à maintenir un lien social (sorties culturelles, cuisine...) mais aussi des objectifs de santé (activités de motricité fine, de mémoire ou sportives). Une partie des activités est dispensée dans « l'immeuble seniors », il

s'agit d'un logement mis à disposition par le bailleur social Néolia (2 jours/semaine) dans un appartement réhabilité et adapté à ce public. Même si des actions sont spécifiques au public des personnes âgées, la volonté n'est pas de segmenter les publics sur telle ou telle activité, c'est pour cela que la MJC propose le plus souvent des activités intergénérationnelles et en partenariat avec d'autres acteurs.



Le centre social Escapade

Au centre social Escapade, les seniors sont intégrés dans un pôle intergénérationnel afin de favoriser le lien social entre les générations par la transmission de savoirs et d'échanges. L'entrée est semblable que pour la MJC : des activités sont proposées à destination des personnes âgées et d'autres sont ouvertes à toutes les tranches d'âges. La volonté n'est pas de caractériser les seniors comme des personnes différentes des autres publics. Les activités sont alors construites davantage avec que pour les seniors.

L'objectif est de permettre le maintien de l'autonomie de ce public et de bénéficier d'un prétexte pour les faire sortir de chez eux et ainsi réduire l'isolement.

La prise en considération des personnes âgées est bien ancrée sur le territoire d'Audincourt. Nous observons une réelle volonté tant pour les institutions que les acteurs associatifs de faire en sorte d'accompagner les seniors dans cette phase de la vie qui peut demander un peu plus d'attention. Des transitions sont à réfléchir sur ce sujet et plus largement entre les générations.



« Les jeunes des quartiers d’hier sont-ils devenus les vieux de quartier aujourd’hui ? » A cette question posée par un élu lors de l’évaluation des contrats de ville, apparaissait la nécessité de fournir des réalités statistiques afin de mieux prendre en compte l’évolution démographique de nos quartiers.

Une étude à plusieurs échelles

Fin 2022, Trajectoire Ressources a conclu une étude comparative statistique sur l’évolution de la structure démographique des quartiers entre 2010 et 2017¹. La question du vieillissement est ainsi traitée à travers plusieurs échelles territoriales. Tout d’abord une lecture départementale qui nous permet d’observer ensuite les différentes mailles disponibles : Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de références. Ensuite, l’analyse porte sur l’évolution de la population des différents échelons, de la part des moins de 25 ans et plus de 60 ans, et notamment de l’indice de jeunesse².



1 - Se basant sur les fiches thématiques démographie 2017 et 2021, disponibles sur le SIG Ville, se basant respectivement sur le recensement de la population en 2010 et 2013, et sur le recensement de la population 2017 et 2018.

2 - Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus

Plusieurs constats ressortent de ce travail. D’abord au niveau des territoires « macro », aucun des départements de la région ne rajeunit entre 2013 et 2018. Si l’on réduit le spectre, les échelons intercommunaux et communaux tendent eux à se stabiliser mais dans des dynamiques proches de leurs départements : les indices de jeunesse oscillent pour la majorité entre 0,8 et 1,1. Cette tendance au vieillissement est particulièrement prégnante dans les communes concernées par la politique de la ville. Sur les 35, deux communes observent un faible rajeunissement de leurs populations et seules deux communes ont aujourd’hui un indice de jeunesse supérieur à 1.

Des quartiers aux situations variables

Concernant les 58 quartiers politiques de la ville de la région, cinq ne disposent pas de données suffisantes pour affirmer avec certitude une tendance soit au rajeunissement soit au vieillissement (absence de données permettant la comparaison). Sur les 53 autres quartiers :

- 7 ont un indice de jeunesse qui stagne/n’a pas évolué ;
- 16 quartiers rajeunissent ;
- 30 vieillissent.

A ces tendances évolutives doivent être ajoutées la situation des quartiers en 2017. Malgré des tendances fortes au vieillissement, seuls cinq quartiers sont aujourd’hui majoritairement âgés (indice

de jeunesse inférieur à 1). D’autres quartiers comme celui d’Orchamps-Palente à Besançon (25) connaissent le mouvement inverse : un indice de jeunesse inférieur à 1 en 2010 et supérieur à 1 en 2017.

La richesse et la diversité des évolutions observées dans ce panorama statistique permettent de mettre en avant le phénomène du vieillissement de la population française auquel n’échappe pas les quartiers prioritaires, tout en montrant également la singularité de ces territoires encore majoritairement jeunes. Les variations observées reposent sur différents facteurs explicatifs : des politiques d’aménagements (NPNRU), des politiques interventionnistes (ou non) des bailleurs, des communes, des collectivités, la présence d’universités... Tous ces facteurs mériteront, dans les mois et les années à venir, une forte attention au travers des futurs contrats de villes et plus largement de nouvelles clefs de lectures de l’évolution de nos territoires.



Quelle(s) place(s) accorderons-nous au bien-vieillir dans la future politique de la ville ?

La politique de la ville a longtemps été désignée comme une politique de jeunesse « qui ne dit pas son nom » ; une jeunesse à la fois territorialisée, appréciée par tranches d'âge et présentant des besoins spécifiques pour s'insérer dans la société. Mais les changements démographiques de la France et des quartiers prioritaires nous amènent à repenser les publics cibles de la politique de la ville pour agir en faveur de la cohésion sociale

Au fil des articles de ce numéro, nous voyons se dessiner une prise de conscience du phénomène du vieillissement des populations habitant les quartiers prioritaires. On commence à saisir une réalité numéraire en observant une évolution parfois rapide des indices de jeunesse. On commence à penser le sujet sous une diversité d'angles qui nécessiteraient des explorations poussées : l'adaptation du cadre de vie et des logements ; l'offre de santé, l'accès aux soins et les métiers du care (soin) ; l'accès aux droits et la transition numérique ; la transmission de la mémoire et du patrimoine oral ; la participation citoyenne ; le partage des espaces publics ; etc. On compte aussi les acteurs pivots de la vie sociale qui déploient une multitude de projets et de démarches pour et avec les aînés et les seniors. On découvre également des institutions et des acteurs nationaux, régionaux ou locaux qui investissent la politique de la ville de ces enjeux.

Le vieillissement dans le développement social et urbain

En somme, la question du vieillissement des populations des quartiers prioritaires n'est plus émergente. Sans être centrale, elle s'installe progressivement dans le spectre des réflexions sur le développement social et urbain. On peut alors s'interroger sur l'avenir de la question : le phénomène du vieillissement enclenchera-t-il une révolution dans la manière d'imaginer la future politique de la ville ? Deviendra-t-il une priorité prochainement ? Verra-t-on se déployer et se généraliser des dispositifs dédiés ?

Si ces questions restent ouvertes, deux premiers défis s'ouvrent pour la prochaine contractualisation.

Changer les représentations

Le premier est d'agir sur l'image et les représentations des personnes âgées dans les quartiers prioritaires. Elles sont victimes d'une triple peine : l'image négative de la vieillesse percute l'image négative des quartiers, à laquelle s'ajoute celle de la pauvreté. Le décalage entre la réalité et l'image de ces personnes âgées avec l'image valorisée des retraités des classes moyennes ouvre un défi de taille : faire des vieux des quartiers populaires des vieux comme les autres¹.

Expérimenter !

Le second est plus opérationnel avec l'inscription du vieillissement comme ressource dans les programmations annuelles ou pluriannuelles, comme des leviers du développement du territoire. En 2016, sur les 29 220 actions financées dans le cadre des contrats de ville, seules 2% concernent exclusivement des personnes âgées (même si 20,5% des actions financées « touchent au moins une personne de plus de 65 ans »)². Ces dernières se retrouvent ainsi sous-représentées aussi bien en termes de publics touchés que de budgets mobilisés. Les marges de progression sont en ce sens importantes.

Il nous faut donc à la fois changer le regard sur le vieillissement et expérimenter de nouvelles actions pour coller au plus près des besoins de cette « nouvelle » population.

1 - Voir le rapport parole d'habitants-es des quartiers populaires : <https://www.centres-sociaux.fr/files/2021/09/Paroles-des-habitants-es-quartiers-populaires-sept-2021.pdf>

2 - CGET, Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la ville. En Bref, n°44



Trajectoire Ressources s'engage

Ce sujet trouvera assurément sa place dans notre programme de travail de centre de ressources dans les années à venir. Il nous faudra l'empoigner, comme pour d'autres sujets relevant du droit commun, de manière transversale (en tension avec d'autres thématiques) et partenariale (en lien étroit avec des institutions et des acteurs experts) pour rester dans nos missions : mettre en réseau, qualifier les acteurs, expérimenter et capitaliser. Il nous faudra envisager plusieurs échelles de travail : du national (via les groupes de réflexion entre les centres de ressources), au micro-local (à l'échelle du quartier, de la commune et de l'intercommunalité) en passant par les échelles départementales et régionales.

Dans le nouveau cycle de la politique de la ville qui s'ouvre dès à présent, Trajectoire Ressources fera sa part pour relever les défis évoqués précédemment : éclairer le phénomène, problématiser le sujet et valoriser celles et ceux qui font du vieillissement un levier de cohésion sociale.

Les centres sociaux, acteurs incontournables

Échange avec Chloé COJEAN, Déléguée régionale à l'Union régionale des centres sociaux Bourgogne-Franche-Comté

Apparus dès l'aube du XX^{ème} siècle en France et historiquement implantés dans les quartiers prioritaires, les centres sociaux ont toujours été des acteurs pivots de la politique de la ville. Depuis l'amplification de leur développement après 1945, les centres sociaux ont constamment joué un rôle pour la prise en compte de la parole des habitants et comme tremplin à la trajectoire de vie ascendante de ces derniers. Le centre social entend être un lieu d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des bénévoles et des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

La structuration depuis 2018 en Bourgogne-Franche-Comté

Le passage aux grandes régions a entraîné le regroupement des fédérations départementales au sein d'une union régionale Bourgogne-Franche-Comté. Cette instance régionale constitue un espace de coopération pour favoriser la cohérence politique, stratégique ainsi pour élaborer et mettre en œuvre les orientations. Depuis 2021 l'union régionale travaille autour de quatre grands chantiers : la formation, le fédéralisme, la communication et le vieillissement.



Union Régionale des centres
Sociaux et Socioculturels
**de Bourgogne
Franche-Comté**

Quelle place occupe le vieillissement au sein de l'union régionale ?

« Le vieillissement est une ressource, pas un frein ou une faiblesse » cette maxime nationale est centrale dans la prise en considération du sujet au niveau régional. Au niveau départemental, certaines

fédérations s'étaient déjà mobilisées autour du sujet, la Nièvre notamment. Les enjeux connexes au vieillissement justifient également cette attention particulière : le développement du lien social, la lutte contre l'isolement, la prévention en matière de santé, la mobilité, le logement...

Une commission/groupe de travail autour du vieillissement regroupe une dizaine de personnes (salarié-e-s, bénévoles) cinq à six fois par an. Ce groupe a reçu délégation par le Conseil d'Administration de l'Union Régionale pour faire cheminer le sujet, être force de proposition en permettant de renforcer les connaissances et de favoriser le passage à l'action.

Il ne faut pas oublier non plus la forte coopération partenariale avec la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté autour de la thématique du vieillissement.

Avez-vous des exemples afin d'illustrer l'action de l'union régionale autour de ce sujet ?

D'abord les centres sociaux sur les territoires sont d'une grande richesse dans l'action et la réflexion autour du sujet. SENACS¹ permet de mettre en relief quantitativement le travail réalisé ainsi que des éléments de diagnostic. Par exemple 80% des centres sociaux mènent des actions à destination des plus de 60 ans. La mise en place de journées régionales comme en novembre 2021 sur le « lien social et vieillissement » permet d'avancer concrètement sur ces sujets.

Plus récemment le projet d'une enquête régionale autour du vieillissement est apparu. Soutenu par la CARSAT, il serait intéressant de pouvoir être accompagné par un acteur expert comme le pôle

géronologie et innovation BFC. L'objectif serait de qualifier les façons de faire, d'observer la prise en main par les centres sociaux de ce sujet, identifier les motivations, éléments de contextes, les partenaires...

Il y a une réelle volonté que cette enquête aide au déploiement d'une stratégie régionale au niveau des départements, ainsi que la pérennisation et d'une évolution positive du partenariat avec la CARSAT. Il faut ainsi permettre aux centres sociaux de montrer l'importance de cet enjeu et de faire reconnaître leurs actions et interventions sur ce champ.



Et après ? Quelle suite autour de ces questionnements ?

Ce projet d'enquête sera évidemment central. La suite de ce travail sera très importante : mise en valeur des résultats, traductions en objectifs stratégiques, l'impact au niveau départemental et local... D'autres temps ressources seront organisés en parallèle, au niveau départemental ou lors de colloques régionaux, pour poursuivre les réflexions collectives et la montée en compétences de chacun.

1 - Système d'échanges National des Centres Sociaux

► Portraits de seniors des quartiers populaires de Bretagne et Pays de la Loire

Dans leur troisième édition de leur publication « portraits », le centre de ressources politique de la ville Bretagne-Pays de Loire met en lumière les seniors.

<https://www.resovilles.com/portraits-de-seniors-des-quartiers-populaires-de-bretagne-et-pays-de-la-loire/>

► Vieillir en quartier prioritaire - Un enjeu de société

Les anciens ministres délégué en charge du logement (Julien DENORMANDIE et Nadia HAI) ont saisi le Conseil national des villes (CNV) afin de produire un avis et des recommandations sur le « vieillissement dans les quartiers prioritaires ».

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/2021.09.27%20-%20Recommandations%20BIEN%20VIEILLIR%20EN%20QPV.pdf.pdf>

► Les personnes âgées des quartiers populaires : sortir de l'invisibilité !

Ce numéro des cahiers du développement social urbain met en lumière une catégorie de la population qui évolue à distance des radars de la politique de la ville : les plus de 65 ans. Comme le reste du pays, les quartiers populaires n'échappent pas au phénomène de gérontocroissance. C'est même particulièrement dans ces territoires que l'augmentation du nombre de personnes âgées sera la plus marquée dans les années à venir.

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2021-1.htm>

► Vieillir en ville : comment la ville s'adapte aux seniors ?

Le bien être des seniors est une préoccupation croissante d'inclusion pour les politiques locales. Cette prise de conscience a été accélérée par la pandémie, qui nous a ouvert les yeux pour aller vers une société plus à l'écoute des besoins de tous et notamment des plus fragiles. Ce dossier montre la diversité des approches des agences d'urbanisme sur la qualité de vie des aînés.

<https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2021/12/fnau-51-vieillissement-web-hd.pdf>

► Les vieux ne sont plus ce qu'ils étaient

Favoriser un parcours résidentiel heureux des personnes âgées : ainsi posé, l'intitulé de la journée professionnelle organisée le 15 décembre par l'USH invitait à réviser la façon de concevoir l'habitat adapté et partagé, en la reliant à celle du bonheur. Un beau programme.

<https://www.union-habitat.org/actualites/les-vieux-ne-sont-plus-ce-qu'ils-etaient>

► Étude : La mobilité résidentielle des seniors - CDC

La Caisse des Dépôts et consignations publie le numéro 38 de « Questions Politiques Sociales - Les études » consacré à la mobilité résidentielle des seniors. S'il existe des disparités entre les tranches d'âge et les niveaux de diplômes intrinsèques à ces tranches d'âge, l'étude montre que d'une façon générale la mobilité des seniors est peu

motivée par la volonté de bénéficier d'un meilleur accès aux soins médicaux, à l'exception des seniors qui migrent vers les départements littoraux, mais plutôt par l'envie d'aller s'installer dans des communes moins denses. Les mobilités des plus de 85 ans sont-elles surtout caractérisées par une entrée en Ehpad ?

<https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/habitants-politiques-sociales/etude-la-mobilite-residentielle-des-seniors-cdc>